



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n I È V R E
le département

Lundi 13 mai 2024 à 15h30
Salle François Mitterrand

1er COMITÉ DE PILOTAGE



**FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE**



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n I È V R E
le département

**I) Déclinaison départementale de
France Numérique Ensemble**

**II) Calendrier 2024-2027 et
accompagnement financier de la
feuille de route**



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n I È V R E
le département

I) Déclinaison départementale de France Numérique Ensemble



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

3 thèmes prioritaires :

Le CNR Numérique lancé par M. Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications identifie 3 enjeux prioritaires, en articulation avec les autres exercices de concertation :

- L'inclusion et l'accessibilité numérique ;
- Les transitions numériques au travail ;
- L'apaisement de l'espace numérique et la lutte contre les violences en ligne.



www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr

Un service dédié :
Société Numérique,

en charge du pilotage
national du dispositif :

societe.numerique@anct.gouv.fr

Le volet inclusion
numérique du Plan de
relance a représenté
une mobilisation





de 250 M€ notamment sur le
déploiement de 4 000 Conseillers
numériques par un 1er AMI 2021-
2023.



CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à

 Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

 Naviguer sur Internet

 Envoyer, recevoir, gérer ses courriels

 Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone

 Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.

 Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique

 Apprendre les bases du traitement de texte



Autres mesures du volet inclusion numérique :

- 2 AMI fin 2022 «outiller la médiation numérique » pour du matériel informatique reconditionné et des mobiliers d'inclusion numérique
→ enveloppe Nièvre engagée de manière très limitée (dispositif épuisé)

- Dispositif Aidant Connect -
déploiement en BFC à compter de juin 2021

**Aidants
Connect**

- 3 porteurs publics collectifs :
 - le conseil départemental de la Nièvre (23),
 - l'Agglomération et la Ville de Nevers (ensemble 7)
- 5 porteurs chacun d'un conseiller numérique : France Services de Saint-Amand-en-Puisaye, Station ESS Nevers, Asem Nevers, La Poste et la Croix Rouge
- Une animation départementale assurée par les équipes du Conseil départemental



STATION ESS Nevers
7bis boulevard de la république
58000 Nevers
contact@station-ess.fr

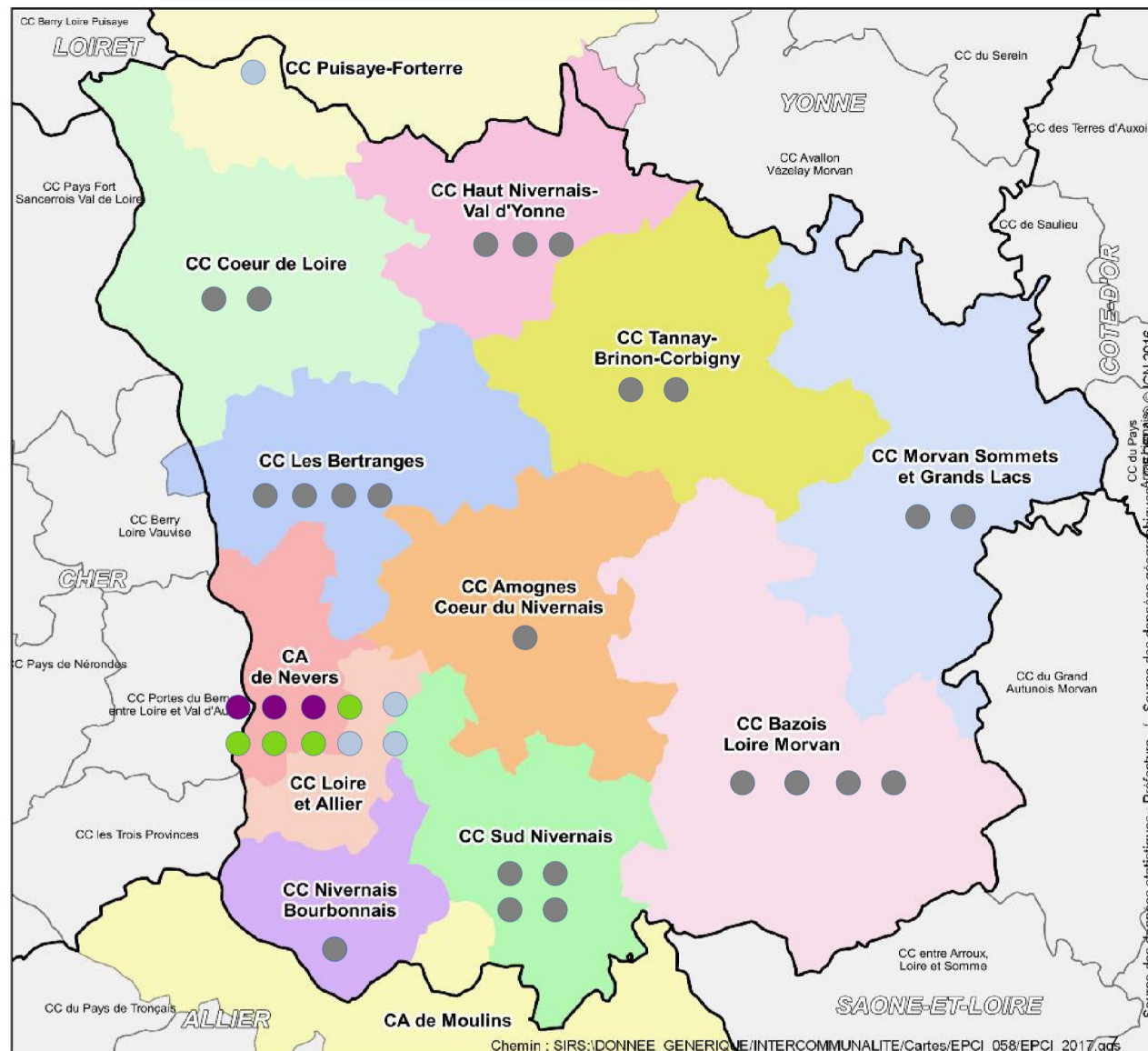


**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Situation suite à l'AMI 2021-2023 de
35 Conseillers numériques dans la
Nièvre

Portage

- Conseil départemental (23)
- Agglomération de Nevers (4)
- Ville de Nevers (3)
- Associatifs (5)





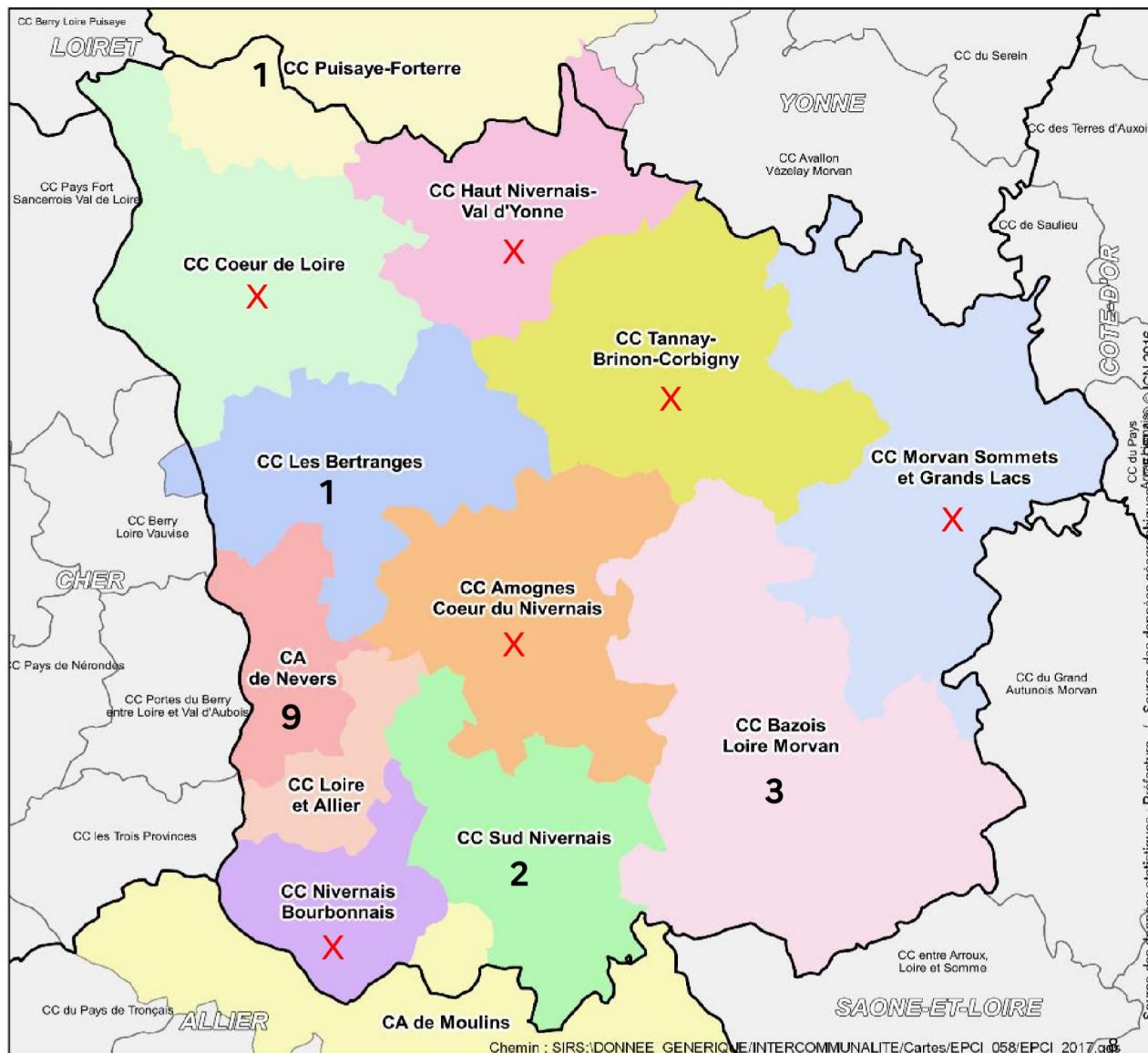
**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Situation de mai 2024 suite à l'AAP
« reconduction » des conseillers
numériques

Légende

16 conseillers numériques
présents sur les territoires

X Aucun renouvellement





**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n I È V R E
le département

Axes de la feuille de route départementale

AXE 1 – l'inclusion (démarche d'aller vers l'autonomie) et la médiation numérique (la montée en compétence)

AXE 2 – l'innovation numérique

AXE 3 – le numérique responsable et la sobriété numérique

AXE 4 – la stratégie de communication permettant de rendre le dispositif compréhensible de tous



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n I È V R E
le département

II) Calendrier 2024-2027 et accompagnement financier de la feuille de route

Calendrier 2024

**13 mai :
1er COPIL**

**31 janvier 2024 : Préfiguration
de la gouvernance et
co-pilotage du Conseil
départemental**

**3-6 juin : Cotech
5 sessions
(participation libre)**

**d'ici le 30 Octobre :
Validation de la
feuille de route et
des crédits d'ingénierie
en 2e COPIL**

À compter du 31 janvier 2024 : territorialisation de la feuille de route France Numérique Ensemble par circulaire du 28 juillet 2023

De nouveaux moyens au niveau national à destination des gouvernances locales de l'inclusion numérique France Numérique Ensemble

- 5 millions € pour financer l'élaboration ou la mise en œuvre de feuilles de route territoriales 2023-2027
- Un marché d'ingénierie dédié pour accompagner le diagnostic territorial des EPCI et des communes rurales (webinaire du 7 mai dernier)

Rappel de
l'enveloppe 2024 :
41 000 €

Dépenses possibles sur l'enveloppe ingénierie

Peut concerner un achat de prestations de services ou
des dépenses de fonctionnement (ETP)

Formaliser les feuilles de route

- Faire un diagnostic territorial
- Co-construire la feuille de route avec les acteurs locaux
- Rédiger la feuille de route
- Créer un véhicule juridique dédié à la gouvernance

Échéance : 30 juin 2024

Financer le déploiement de la feuille de route

- Structurer un fonds local pour l'inclusion numérique
- Monter des dossiers de subvention complexes
- Animer et mettre en œuvre la gouvernance et la feuille de route
- Autre : ____

Outils des acteurs du territoire

- Structurer une filière de reconditionnement locale
- Collecter des données territoriales pour alimenter la plateforme de données nationale
- Sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique aux outils existants (PIX, La Base...)
- Autre : ____

Former les professionnels à l'inclusion numérique

- Former les agents publics à l'inclusion numérique (ex : secrétaires de mairie, travailleurs sociaux..)
- Former les salariés associatifs à l'inclusion numérique
- Appuyer la certification Qualiopi de structures privées portant des formations inclusion numérique
- Autre : ____

Échéances : 30 octobre 2024



**Stratégie
départementale
d'aide aux usages
numériques**

Lutter contre la fracture numérique :

la réponse départementale avant l'élaboration d'une stratégie d'aide aux usages numériques



Création d'un Service d'Accompagnement au Numérique (SAN) EN 2012 et soutien de la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, avec 2 OBJECTIFS principaux :

- **L'aide au développement du territoire** avec notamment la création d'un dispositif d'accompagnement de projets et des acteurs économiques ;
- **L'accompagnement des publics éloignés du numérique** avec la mise en place d'un groupe d'intervenants mobiles (médiateurs) sur l'ensemble du département ;

**Rappel des objectifs de la mise à jour de
la stratégie départementale d'aide aux
usages numériques (en lien avec
l'élaboration de la feuille de route France
Numérique Ensemble) :**
changer d'échelle en

**créant les conditions d'un
accompagnement possible de
tous les publics**

**structurant l'offre de médiation
numérique sur le territoire**

**mettant en œuvre une
gouvernance partenariale de la
stratégie**

Les 4 axes retenus



Axe 1 : Structuration de l'accompagnement au numérique

- La gestion des urgences numériques
- Vers l'autonomie numérique
- La montée en compétence

Axe 2 : Le développement de l'innovation numérique

- Les évolutions technologiques
- Le développement et accompagnement des lieux favorisant l'innovation

Axe 3 : Le numérique responsable et durable

- L'accès à l'équipement informatique
- Les bonnes pratiques

Axe 4 : Communication et événements en faveur du développement du numérique

- Un agenda d'événementiels commun
- Une plateforme de communication partagée

AXE1 : Structuration de la médiation numérique (l'accompagnement de tous les publics)



L'aide des besoins urgents (URGENCES NUMÉRIQUES)

La personne a besoin d'une assistance efficace et rapide. Apprendre n'est pas son objet premier, pas plus que l'autonomie. L'enjeu est de ne pas perdre un droit ou une allocation, de ne pas encourir une pénalité. Il s'agit de faire « à la place ».

L'accompagnement vers l'autonomie (L'INCLUSION NUMÉRIQUE)

La mise en autonomie progressive est visée ici, soit par l'accompagnement, soit par l'identification d'un aidant de proximité récurrent. Elle permet d'aller vers l'autonomie numérique.

La montée en compétence (MEDIATION NUMÉRIQUE)

Il s'agit d'augmenter le pouvoir d'agir, de permettre à chaque citoyen de comprendre et d'entreprendre dans la société numérique. Elle est la condition de l'autonomie et de l'émancipation numérique.

Axe 2 : Le développement de l'innovation numérique



- Les évolutions technologiques

Etre en veille permanente sur les évolutions des technologies numériques, mesurer leurs impacts sur l'évolution de la société, identifier leur plus-value pour la ruralité, savoir les expliquer

- Le développement et l'accompagnement des lieux favorisant l'innovation

Mettre en place une stratégie partagée pour poursuivre l'accompagnement des lieux de création et d'innovation numérique, tels que tiers lieux numériques ou Fablabs, mais aussi les soutenir dans leur développement

Axe 3 : Le numérique responsable et durable



- L'accès à l'équipement informatique

Un enjeu majeur pour les publics les plus éloignés du numérique. Rendre accessible les équipements. Développer les passerelles entre fournisseurs de matériel reconditionnés et les besoins identifiés

- Les bonnes pratiques éco-responsables

Adopter le numérique responsable permet de tirer parti des avantages des technologies tout en minimisant leurs impacts négatifs, contribuant ainsi à un développement durable et éthique de la société numérique.

Axe 4 : Communication et événements en faveur de la médiation numérique



- L'agenda événementiels commun

D'envergure locale, intercommunale ou départementale, les événements autour du numérique sont nombreux. Il s'agit donc de favoriser leur identification et leur valorisation

- La plateforme de communication partagée

Un outil commun, permettant de partager des données relatives aux actions d'accompagnement aux usages numériques proposées par tous les acteurs de la médiation, de l'inclusion ou de l'innovation numérique



Agenda de la feuille de route France Numérique Ensemble

Comité de pilotage de lancement :

13 mai 2024



1ère semaine de juin :

Réunion des groupes de travail



1ère quinzaine de septembre :

2ème comité de pilotage stratégique : présentation
des travaux des groupes



1ère quinzaine d'octobre :

envoi de la feuille de route FNE à l'ANCT

**Constitution de 5
Comités techniques**

**Nomination de rapporteurs pour
chaque comité technique
Rédaction de fiches récapitulant
les missions et livrables de chaque
comité technique**



**Les réunions des comités
techniques se dérouleront toujours
au même endroit :**

**Salle Jules RENARD à la préfecture
de la Nièvre**



**Possibilité d'y participer en
présentiel ou en visio conférence .
Un courrier avec les liens de
connexion sera prochainement
envoyé à tous les membres du
comité de pilotage FNE**

**Constitution de 5
Comités techniques**

CT - AXE1
Inclusion numérique
3 Juin, de 10h à 12h



CT - AXE1
Médiation
numérique
4 Juin, de 14h à 16h

CT – AXE3
Numérique
responsable
4 Juin, de 10h à 12h

CT – AXE2
Innovation
numérique
5 Juin, de 10h à 12h

CT – AXE4
Communication
6 Juin, de 10h à 12h



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

niÈVRE
le département



**FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE**

MERCI DE VOTRE ATTENTION